

Pays : Hongrie

Commission : Conseil des Ministres de l'Éducation et de la Culture

Problématique : Comment relancer la construction et citoyenneté européenne par le biais de l'éducation primaire, secondaire et universitaire ?

La Hongrie est située en Europe centrale, sans accès à la mer. Elle est bordée au nord par la Slovaquie et l'Ukraine, à l'est par la Roumaine, au sud par la Serbie et la Croatie et à l'ouest par la Slovénie et l'Autriche. Le pays a fait son entrée dans l'Union Européenne en 2004 en même temps que 9 autres Etats dont ses voisins la Slovaquie et la Hongrie et a rejoint l'Espace Schengen en 2007. À la fin de la Première Guerre mondiale, en 1918, la Hongrie devient une république indépendante suite à la défaite des empires centraux qui entraînerait la dissolution de l'empire austro-hongrois. Depuis, notre pays est une république parlementaire monocamérale dirigée aujourd'hui par le président de la République János Áder, bien qu'il ne joue qu'un rôle honorifique. Ainsi, c'est le Premier ministre Viktor Orbán qui dirige le pays. Il est initiateur d'un modèle de "démocratie illibérale", populiste du parti de Fidesz. La Hongrie est dans les capacités de s'interroger sur la manière de relancer la construction et citoyenneté européenne par le biais de l'éducation primaire, secondaire et universitaire.

L'Union européenne s'est acquis des fondements culturels, bien plus tard que des fondements économiques. Cependant, avec le traité de Maastricht de 1992 la commission européenne fait un pas vers le domaine de la culture ayant pour objectif, l'épanouissement des cultures des Etats membres tout en respectant leur diversité culturelle et en promouvant l'héritage culturel européen. Ainsi, c'est par ce biais qu'est introduite la citoyenneté européenne. Toutefois, l'Union Européenne n'est pas construite à partir de l'Europe mais à partir de chaque pays membre. C'est pourquoi, les institutions européennes ne peuvent pas se porter responsables de la construction de la citoyenneté européenne. Cela appartient à chaque pays membre de se charger de la tâche. Comme déclarait le visionnaire R.Schuman : "L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble, elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait".

La Hongrie est malheureusement confrontée à la question de minorité dans l'Union Européenne. Toutefois, nous présentons un sentiment d'appartenance à l'Union européenne très élevé par notre population, mais qui est contesté par le gouvernement eurosceptique de V.Orban.

La position actuelle de notre pays, dans cet objectif de relance de la construction et citoyenneté européenne indique que nous avons de gros défis à relever. Premièrement, un des problèmes auxquels nous nous voyons confrontés, est la dégradation du niveau d'éducation au sein de notre pays. En effet, nos jeunes ayant un faible niveau de formation, ont augmenté entre 2007 et 2017 contrairement aux autres pays qui eux présentent une diminution. Cela est expliqué par le pourcentage de sortants précoces de l'éducation et de la formation que nous avons dans notre pays. 11,8 % contre 10,3 % en moyenne dans l'Union européenne. Deuxièmement, l'apprentissage des langues étrangères est limité en Hongrie. En effet, la réglementation autorise l'étude de deux langues vivantes mais une seule langue est requise par le programme national de tronc commun.

Nous avons cependant, réalisé des progrès dans le domaine culturel et éducatif ces dernières années. Illustré par exemple par la création en 1995 du CEJ, Centre européen de la jeunesse à Budapest visant à accueillir jusqu'à 140 jeunes avec pour objectif de mettre en œuvre le programme jeunesse du Conseil d'Europe. Ces contacts réguliers entre jeunes européens permettent l'

apprentissage linguistique et culturel.

Néanmoins, de nombreuses avancées restent à faire, c'est pour cela que la délégation de la Hongrie, propose le renforcement de la coopération entre les écoles bilingues de Hongrie et les écoles bilingues des pays européens qui étudient les mêmes langues. Pourrait s'ajouter à cela, la promotion du plurilinguisme par l'enseignement de toutes les langues, y compris les langues moins enseignées et moins parlées. Puis, soutenir l'utilisation du Portfolio européen des langues dans le système public d'enseignement et dans l'enseignement pour adultes. Par ailleurs, nous trouvons important le fait de pouvoir par la suite développer l'enseignement des langues à l'intention des enfants défavorisés pour des raisons sociales, ethniques ou physiques.

En guise de conclusion, la délégation de la Hongrie s'investit profondément dans ce projet de lancement de la culture et citoyenneté européenne, en sensibilisant les jeunes européens dès leur plus jeune âge aux diversités qu'offre notre riche Union Européenne. Il est vrai que de nombreux débats et désaccords feront surface mais comme disait Jacques Chirac, ancien président français, " Il y a plus d' idées dans deux têtes que dans une".